

# Le décumul risque de virer au clash communautaire

**BRUXELLES** N-VA, VLD et CD&V craignent un passage en force du décumul intégral

- ▶ Le décumul a été voté en commission mais trois partis néerlandophones veulent le bloquer en plénière.
- ▶ Ecolo, Groen et Défi veulent passer en force.
- ▶ Gare à la « bombe communautaire » ...

Vingt voix pour (PS, Défi, Ecolo, SPA, Groen), sept contre (MR et VLD) et trois abstentions (Benoît Cereux et Joëlle Milquet pour le CDH et Alain Destexhe pour le MR) : si l'on se fie aux résultats du vote en commission du parlement bruxellois, le décumul intégral pourrait bien devenir une réalité à Bruxelles. La situation est en fait bien plus complexe que cela...

Trois partis néerlandophones ont en effet annoncé leur volonté, ce mardi, de ne pas voter le texte en faveur d'une interdiction totale du cumul des fonctions de député et de bourgmestre, d'échevin ou de président de CPAS. Le VLD a d'ores et déjà voté contre. Le CD&V et la N-VA, qui ne disposent pas du droit de vote en commission, ont annoncé qu'ils s'opposeraient à l'ordonnance lorsqu'elle passera en plénière. Ils ont aligné les arguments de fond : les scandales récents ne sont pas liés au cumul, la transparence des rémunérations est garantie par une ordonnance, le cumul est un choix personnel, et on en passe.

Ainsi, si une majorité l'a emporté en commission, le texte risque de ne pas passer le cap de la plénière. Une double majorité y est requise, une condition qui

n'est pas atteinte pour le moment : au sein de la communauté linguistique néerlandophone, seuls six députés (Groen et SPA) sur 17 soutiennent le décumul intégral.

Tout n'est pas perdu pour autant. Certains partis n'ont pas l'intention de lâcher le morceau. Défi, Ecolo et Groen se sont positionnés en faveur d'un « passage en force », un mécanisme qui permet d'adopter le texte sans double majorité (lire ci-contre). Le SPA ne l'exclut pas, même s'il préférerait l'éviter.

Branle-bas de combat dans les trois partis néerlandophones anti-décumul ! Pour la N-VA, l'utilisation d'un tel mécanisme est une « bombe communautaire à retardement ». « Ce serait un abus et une forme d'abus de droit, au désavantage des Flamands de Bruxelles. La N-VA s'y opposera par tous les moyens », a déclaré Johan Van den Driessche, le chef de groupe. Pour le CD&V, Paul Delva a mis en garde contre ce qui pourrait être un « dangereux précédent ». Au VLD, Stefaan Cornelis a estimé qu'un vote sans majorité dans le groupe linguistique néerlandophone « constituerait un problème sérieux qui aura également des répercussions au niveau national ».

Toujours au VLD, René Coppens s'est inquiété d'un « clash communautaire dont seuls les ennemis de Bruxelles pourront profiter » et a même osé la comparaison avec un dossier qui a longtemps envenimé les relations communautaires en Belgique... la scission de BHV.

Du côté francophone, tout le monde n'est pas rentré dans la stratégie de Défi et d'Ecolo. Au PS, on veut prendre le temps d'analyser les choses. « Nous vou-

lons répondre aux inquiétudes des partis flamands en faisant une note juridique sur ce mécanisme qui n'a jamais été utilisé », observe la cheffe de groupe Caroline Désir. Le président du parlement Charles Picqué appelle pour sa part à calmer le jeu et veut essayer de rapprocher les positions. Une position de « démineur » saluée par le CDH. Dans les coulisses, certains élus francophones ne sont

pas rassurés à l'idée de passer en force. Un membre de la majorité : « Cela mettrait à mal tout ce qu'on a construit pendant des années. Bruxelles repose toujours sur un équilibre fragile. La N-VA risque d'en profiter. » Un autre : « On ne va pas foutre en l'air le modèle bruxellois sur la question du cumul ! »

**« La N-VA s'opposera par tous les moyens à un vote sans double majorité »** JOHAN VAN DEN DRIESSCHE

« La N-VA s'opposera par tous les moyens à un vote sans double majorité » JOHAN VAN DEN DRIESSCHE

Ecolo, Groen et Défi se défendent de vouloir allumer le feu communautaire. La preuve : Groen et SPA soutiennent le texte. Pour la coprésidente d'Ecolo Zakia Khattabi, « le décumul intégral ne fait courir aucun risque à la représentation néerlandophone. Au contraire, il permettra à un plus grand nombre d'élu(e)s néerlandophones d'être mandataires en Région bruxelloise ». Emmanuel De Bock (Défi) conclut : « Aux partis néerlandophones de peser le pour et le contre. Ils porteront la responsabilité s'ils bloquent le texte. Il y a un vrai momentum, même le CDH s'est abstenu. » Le passage en plénière est prévu à la fin du mois. ■

ANN-CHARLOTTE BERSIPONT

# tendance « Le cumul est rare dans d'autres villes-régions »

**E**milie Van Haute est la directrice adjointe du Centre d'étude de la vie politique (Cevipol-ULB).

**Le cumul des mandats suscite le débat à Bruxelles...**

C'est une pratique assez commune dans cette Région. Il existe une porosité entre le niveau local et le niveau régional, à travers la répartition des compétences et la taille de certaines communes qui deviennent parfois une Région dans la Région. La pratique du cumul présente le désavantage de renforcer cet effet de brouillage. Le cumul est assez peu pratiqué dans d'autres villes-Régions similaires à Bruxelles, qui fonctionnent également avec deux niveaux (un pouvoir central et un niveau plus décentralisé). À Berlin et à Vienne, le cumul est interdit. À Paris, les conseillers d'arrondissements ont une représentativité garantie à la mairie centrale mais sans pouvoir exécutif.

**Quel impact le décumul intégral aura-t-il sur le nombre de mandataires ?**

*Dans l'étude que nous avons réalisée, nous avons calculé qu'avec une réduction du nombre d'élus locaux de 10 %, on éponge complètement la hausse provoquée par le décumul. Un autre argument souvent avancé contre le cumul est la lourdeur du travail. Si on observe le parlement bruxellois, environ 30 % des parlementaires cumulent leur mandat de député avec une fonction exécutive locale, souvent dans des grandes communes. La charge de travail semble donc gérable. Ce qui pose le plus question, c'est le risque que le député soit juge et partie en votant, au parlement, des textes qui ont un impact sur sa commune.*

**Les députés qui cumulent sont en situation de conflit d'intérêts ?**

*En tout cas, on peut se poser la question : ne sont-ils pas tentés de prendre, au niveau régional, des décisions qui sont favorables au territoire communal ? Le contre-argument consiste à dire qu'avoir des parlementaires avec un ancrage local permet de relayer certaines demandes locales. On peut l'entendre, mais il y a une différence entre relayer certaines demandes et faire valoir les intérêts de sa commune avant tout.*

**Au parlement bruxellois, certains partis ont évoqué ce mardi la possibilité de faire passer le décumul intégral en force, sans respecter le principe de double majorité. Qu'en pensez-vous ?**

*À ce stade, je pense que c'est une stratégie pour mettre la pression sur les partis flamands. Selon moi, il n'y a pas de volonté politique pour activer ce mécanisme. Son activation peut être à double tranchant. En effet, on arrive dans un cycle électoral important, avec un scrutin communal puis régional, avec certaines craintes, du côté francophone, de voir la N-VA obtenir la majorité*

*dans le groupe linguistique néerlandophone. L'activation de ce*

*mécanisme peut être utilisée dans la minorité néerlandophone pour indiquer : « Regardez, on ne respecte pas la garantie de représentation des néerlandophones à Bruxelles, votez*

*pour nous. » Je ne suis pas sûre que tous les partis de la majorité aient envie de prendre ce risque. Au fédéral, le mécanisme de la sonnette d'alarme, qui vise à protéger les intérêts des communautés linguistiques, a rarement été utilisé, à part sur Bruxelles-Hul-Vilvoorde.*

**Le décumul est-il un dossier communautaire ?**

*Les positions des partis sont liées au rapport de force politique. À Bruxelles, le nombre d'élus néerlandophones est plus restreint, comme l'électorat néerlandophone. Trouver du personnel politique est un enjeu non négligeable. C'est plus compliqué pour ces partis de remplir des listes différentes au niveau communal et à la Région. Le débat n'est pas idéologique mais stratégique. ■*

Propos recueillis par  
A.-C.B.

## MÉCANISME

### Passage en force

Au parlement bruxellois, certaines ordonnances doivent recueillir une double majorité : au sein du groupe linguistique francophone et de son équivalent néerlandophone. Il existe toutefois un mécanisme qui permet de dépasser un éventuel blocage, comme c'est le cas aujourd'hui sur le décumul. Si l'ordonnance qui n'a pas été approuvée avec une double majorité est représentée au parlement dans les 30 jours, elle peut être approuvée à la majorité simple. Dans ce cas, le texte doit recueillir au moins un tiers des voix dans les deux groupes linguistiques. Pour le décumul, un tel pourcentage est atteignable tant du côté francophone (où plus de la moitié du groupe est favorable au décumul intégral) que du néerlandophone (SPA et Groen, qui soutiennent la proposition, comptent 6 députés sur 17). Ce mécanisme a été créé, à l'origine, pour éviter tout blocage de la Région par le Vlaams Blok (qui avait le vent en poupe à Bruxelles dans les années nonante).

A.-C.B.

## ÉVÈNEMENT

### Une « Nuit du savoir sur Bruxelles »

« Building Tomorrow », c'est le thème de la nouvelle édition de la « Nuit du Savoir sur Bruxelles - Nacht van de Kennis over Brussel » organisée par la Brussels Academy (VUB), l'ULB et *Le Soir* et ouverte au public ce vendredi 13 mars au Kaaitheater à Bruxelles. Dix-huit experts vont se succéder tous les quarts d'heures entre 19h et minuit pour donner leur vision et débattre sur trois thèmes : « Qui gouverne Bruxelles ? », « Les grands chantiers de Bruxelles » et « Quel futur pour Bruxelles : visions (non) utopiques ».

Informations : BSI-brussels.be